





"Ne laissez pas vos idées s'envoler:

protégez ce qui vous distingue"

Co-animé par la CCI (Nina Joly) et la CNCPI* (Armelle Léonard, Sophie Perrier-Leonard et Marc Picart)

*Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle https://www.cncpi.fr/







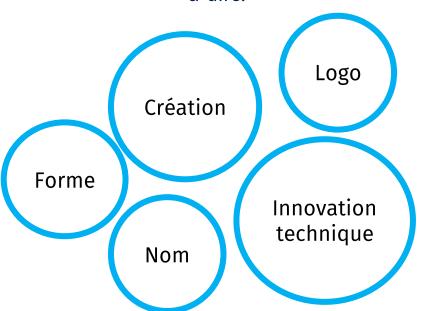


Une idée? Un concept?

« Les idées sont de libre parcours »

MAIS

Seule la forme d'expression de ces idées est protégeable par la propriété intellectuelle, c'està-dire:



Pourquoi protéger?

- Valoriser vos créations
- Bénéficier d'un monopole d'exploitation
- Accroître votre crédibilité
- Vous développer sur d'autres marchés
- Rassurer vos partenaires et vos investisseurs (succès start-up x 2,5)

Les prérequis

- Préserver le secret / signer des NDA
- Formaliser, décrire et dater (ex: enveloppe soleau etc..)
- Se renseigner sur la possible protection
- Protéger au bon moment, y consacrer du temps, intégrer la temporalité des procédures par la suite











Comment protéger vos créations?



Droit d'auteur



Droit privatif sans formalité de dépôt

Pas de divulgation nécessaire





Brevet



Secret

Absence de droit privatif

Non divulgation au public



Marque

Droit privatif consacré par un titre de propriété **Publication**



LE BREVET?

Protection d'un effet technique, 3 conditions

► NOUVELLE

Non comprise dans l'état de la technique, non divulgué au public Non divulguée au public avant la date de dépôt (même par l'inventeur)



► SUSCEPTIBLE D'APPLICATION INDUSTRIELLE

L'invention peut être fabriquée ou servir à fabriquer/être utilisée dans tout genre d'industrie y compris l'agriculture

► IMPLIQUANT UNE ACTIVITE INVENTIVE

Ne découle pas de manière évidente pour un homme de métier de l'état de la technique





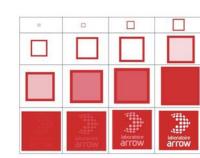
LA MARQUE?

- ▶ Dépôt d'un « **Signe** » (nom, logo etc...) permettant de distinguer vos **produits et/ou services** de ceux de vos concurrents
- ► Monopole d'exploitation sur le **territoire** français, pour **10 ans**, renouvelable indéfiniment
- ► Vérifiez qu'elle est disponible, distinctive, licite et non trompeuse,
- ► Effectuez des recherches d'antériorités!





















DESSINS ET MODELES?

► Protection de la **forme esthétique/extérieure** d'un produit, en format **dessin (2D)** ou **modèle (3D)**

Monopole **de 25 ans** maximum (par période de 5 ans)

- ▶ Vérifiez qu'il est **licite**, non imposé par la fonction technique du produit, **nouveau**, et présente un **caractère propre**
- ► Attention à la divulgation
- ► Soignez la qualité des reproductions visuelles



Motif apposé sur les textiles BURBERRY



Aspirateur DYSON



Modèle de sac à main CHANEL





Combien ça coûte et quelles sont les aides à disposition?

Coûts PI

Frais PI pour des **études** (recherche antériorité, brevetabilité, liberté d'exploitation...)

Frais PI de **procédure et maintien** (par pays): dépôts, examen, annuités

Frais PI de contentieux

Aides financières PI aux start-ups et PME

INPI (PASS PI)

SME Fund

BPI France

Aides régionales













INPI (PASS PI)

- **50%** des frais pris en charge
- 6 000€ /prestation soit un soutien financier de 3 000€
- 3 prestations max pour montant cumulé de 10 000€
- Etude, veille, cartographie
- Dépôt brevet FR
- Contrat
- Évaluation d'actifs

..

https://www.inpi.fr/pass-pi

BPI France

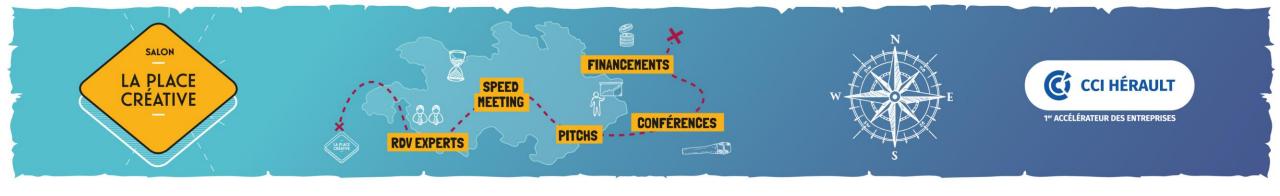
- Diagnostic stratégie PI
 3 000 -10 000€ pris en charge
 à 80% par BPI France
 https://www.bpifrance.fr/catal
 ogue-offres/diagnostic strategie-propriete intellectuelle
- Diagnostic axe innovation
 16 000€ pris en charge à 50%
 Études
 Dépôt brevet FR
 https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/diagnostic-axes-dinnovation

SME Fund

 Remboursement partiel jusqu'à 75% des taxes de dépôts brevets/marques et jusqu'à 50% des frais de rédaction demande brevet EP jusqu'à 2 000€

https://www.inpi.fr/sme-fundvous-etes-une-pme-et-voussouhaitez-deposer-desbrevets-marques-ou-dessinset-modeles





Vers qui me tourner pour developer, protéger et valoriser mon projet?

Acteurs du soutien à l'Innovation

Agences régionales de l'innovation, Incubateurs,

https://www.agence-adocc.com/, https://www.bic-montpellier.com/

CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)

https://www.herault.cci.fr/





INPI (Institut national de la propriété industrielle)

https://www.inpi.fr/

CNCPI (Compagnie des conseils en propriété industrielle)

https://www.cncpi.fr/





MERCI!

Nina JOLY

Chargée de mission coordination et entrepreneuriat

CCI Hérault

n.joly@herault.cci.fr

Armelle LEONARD

Conseil en Propriété Industrielle Brevets

CABINET REGIMBEAU

leonard@regimbeau.eu

Sophie PERRIER-LEONARD

Conseil en Propriété Industrielle Marques

CABINET BREV&SUD SAS

s.perrier-leonard@brevesud.com

Marc PICARD

Conseil en propriété industrielle Brevets

CABINET SANTARELLI

marc.picart@santarelli.com